



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le - 4 MARS 2024

Monsieur Christophe BECHU
Ministre de la transition Ecologique
et de la Cohésion des Territoires
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Ministre, *cher Christophe BECHU,*

Comme vous le savez, le département des Pyrénées-Orientales fait face à des conditions de sécheresse sans précédent. Dans ce contexte, les usages de l'eau appellent une vigilance accrue avec la nécessité de réinterroger des projets qui ont été lancés ou approuvés avant que la situation ne se dégrade.

À ce titre, le projet de création d'un complexe immobilier prévoyant la construction d'un golf sur la commune de Villeneuve-de-la-Raho, initialement proposé en 2014, soulève de nombreuses questions ou interpelle l'ensemble des habitantes et habitants des Pyrénées-Orientales.

Envisagé à une époque où la situation hydrique n'était pas la même, ce projet semble aujourd'hui inapproprié au regard des défis environnementaux que nous rencontrons.

Chaque goutte d'eau qui tombe dans les Pyrénées-Orientales doit prioritairement être affectée à l'alimentation en eau potable, l'irrigation agricole et les activités vitales pour l'économie. L'eau du lac de la Raho, principale retenue de notre territoire, ne peut être utilisée à autre chose que les missions précitées.

L'irrigation prévue pour le golf par les eaux de la station d'épuration de la commune pourrait avoir des conséquences néfastes sur les écosystèmes locaux, en particulier sur des zones naturelles sensibles telles que l'Agulla de la Mar et l'étang de Saint-Nazaire, déjà impactés par la baisse des niveaux d'eau. Nous avons demandé au printemps dernier de nous permettre d'accélérer la « REUT », mais cela doit se faire pour des usages raisonnés au bénéfice de l'hydraulique agricole et du rechargement des nappes en priorité.

Au vu de ces différents éléments, je sollicite votre intervention pour réinterroger ce projet de golf que l'État a autorisé à la lumière des nouvelles réalités climatiques et hydriques. Il semble en effet primordial de réévaluer son impact environnemental et de considérer des alternatives plus durables, pouvant préserver la ressource en eau pour les années qui viennent et également sur le long terme.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien sincèrement

Hermeline MALHERBE

